

No 144

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de St-Luc tenue le jeudi 19 octobre 2023 à 19 h 30 au salon du personnel.

Présences : Joanie Morin, Karine Lessard, Tania Viens, Kimberly Pinsonneault, Éric Robichaud et Véronik Riendeau

Direction: Simon Lebel

Absence: Sophie Riendeau

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Simon Lebel souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

2.0 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE RENCONTRE

Madame Joanie Morin agira comme secrétaire de réunion pour la rencontre.

3.0 PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur propose un tour de table pour que les membres du nouveau conseil d'établissement puissent se présenter.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CET2324-001 Il est proposé par Madame Karine Lessard d'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté.

- 1.0 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
- 2.0 Nomination d'un(e) secrétaire de rencontre
- 3.0 Présentation des membres du conseil d'établissement (tour de table)
- 4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5.0 Informations en lien avec les pouvoirs du conseil d'établissement (doc)
 - 5.1 Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)
 - 5.2 Dénonciation des conflits d'intérêt, LIP, art.70 (doc)
 - 5.3 Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement
 - 5.4 Budget de fonctionnement
- 6.0 Formation du nouveau conseil d'établissement
 - 6.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence
 - 6.2 Nomination des représentants de la communauté
- 7.0 Procès-verbal
 - 7.1 Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023 (doc)
 - 7.2 Suivi au procès-verbal
- 8.0 Objets d'approbation
 - 8.1 Activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école
 - 8.2 Changement au régime pédagogique (calendrier des étapes, des rencontres de parents et des remises de bulletins) (doc)
 - 8.3 Frais des journées pédagogiques
- 9.0 Objets d'adoption
 - 9.1 Établissement des règles de régie interne (doc)
 - 9.2 Calendrier des rencontres (doc)
 - 9.3 Actes d'établissements
- 10.0 Informations
 - 10.1 Dépôt d'un plan de travail (doc)
 - 10.2 Parole à la direction

- 10.2.1 Campagne de financement
- 10.2.2 Fondation Christian Vachon
- 10.2.3 Plan de lutte et intimidation
- 10.3 Parole aux enseignantes
- 10.4 Parole à la responsable du service de garde
- 10.5 Parole à la déléguée du comité de parents
- 10.6 Parole au représentant de la cafétéria
- 10.7 Parole au représentant de la communauté
- 11.0 Correspondance
- 12.0 Varia
- 13.0 Questions du public
- 14.0 Date de la prochaine rencontre : DÉCEMBRE À 19H00
- 15.0 Levée de l'assemblée

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 INFORMATION EN LIEN AVEC LES POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (DOC 1)

- 5.1 Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)**
Monsieur Lebel présente les principales fonctions des membres du conseil d'établissement et fait un survol des articles de loi en lien avec le fonctionnement du conseil.
- 5.2 Dénonciation des conflits d'intérêts, LIP, art.70 (DOC 2)**
Personne n'a de conflit d'intérêts.
- 5.3 Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement**
Tous les membres ont suivi leur formation.
- 5.4 Budget de fonctionnement**
Monsieur Lebel nous informe du budget de fonctionnement pour les membres du conseil.

6.0 FORMATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- CET2324-002 6.1 Nomination d'une personne à la présidence et à la vice-présidence**
Pour la présidence :
Une proposition de Madame Karine Lessard à la présidence a été faite par Madame Kimberly Pinsonneault. Celle-ci accepte et est élue à la présidence du Conseil d'établissement de l'école Saint-Luc pour l'année scolaire 2023-2024.

Pour la vice-présidence :
Une proposition de Madame Joanie Morin à la vice-présidence a été faite par Madame Tania Viens. Celle-ci accepte et est élue à la vice-présidence du Conseil d'établissement de l'école Saint-Luc pour l'année scolaire 2023-2024.
- 6.2 Nomination d'un représentant de la communauté**
Nous n'avons personne pour le moment.

7.0 PROCÈS-VERBAL

CET2324-003 7.1 Approbation du procès-verbal du 12 juin 2023

Il est proposé par Madame Kimberly Pinsonneault d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.
Le registre est signé.

7.2 Suivi au procès-verbal

Le directeur s'occupera d'acheter un cadeau pour Monsieur Simon Morin.

8.0 OBJETS D'APPROBATION

CET2324-004 8.1 Programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école

La direction nous présente les activités et les coûts reliés à cela. Monsieur Éric Robichaud a parlé du programme santé globale.

Sur la proposition de Madame Karine Lessard et appuyé par Madame Kimberly Pinsonneault, il est résolu à l'unanimité d'approuver la programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.

PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Changement au régime pédagogique (calendrier des étapes, des rencontres de parents et des remises de bulletins) (doc)

Il n'y a aucun changement au régime pédagogique et les documents ont été approuvés en juin dernier.

CET2324-005 8.3 Frais des journées pédagogiques

Madame Véronik Riendeau nous confirme que le tarif est fixé à 15,75\$ pour les journées pédagogiques.

Sur la proposition de Madame Joanie Morin et appuyé par Monsieur Éric Robichaud il est résolu à l'unanimité d'approuver les frais des journées pédagogiques.

9.0 OBJET D'ADOPTION

CET2324-006 9.1 Établissement des règles de régie interne

Monsieur Simon Lebel nous présente le document.

Sur la proposition de Madame Karine Lessard et appuyé par Madame Joanie Morin, il est résolu de reconduire le document exposant les règles de régie interne.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET2324-007 9.2 Calendrier des rencontres

Les dates de rencontres proposées sont acceptées, il est donc proposé par Madame Joanie Morin et appuyé par Monsieur Karine Lessard d'approuver le calendrier ci-dessous :

Mardi	19 décembre à 19h00
Mardi	20 février 2024 à 19h00
Mardi	16 avril 2024 à 19h00
Mardi	18 juin 2024 l'heure et l'endroit reste à déterminer

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET2324-008 9.3 Actes d'établissements

Monsieur Lebel présente le document des actes d'établissements et annonce qu'il y aura l'ouverture de la maternelle 4 ans.

Sur la proposition de Joanie Morin, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste et actes d'établissements 2023-2024, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la Loi sur l'instruction publique.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0 INFORMATIONS

10.1 Dépôt d'un plan de travail

Monsieur Simon Lebel nous présente un document sur les différentes activités qui seront abordées durant l'année.

10.2 Parole à la direction

10.2.1 Campagne de financement

Le directeur nous mentionne que la vente de billets est en cours et que la date limite pour effectuer la vente est le 6 décembre. La date du tirage est le 15 décembre.

10.2.2 Fondation Christian Vachon

Un courriel a été envoyé aux parents concernant les demandes ponctuelles pour les familles dans le besoin.

10.2.3 Plan de lutte et intimidation

Le plan va changer cette année. Les plans doivent être envoyés au centre de services scolaire. Une formation pour les enseignants au sujet des violences à caractère sexuelles. Nous aurons des animations de «Bulle et Baluchon» dans les prochains mois.

10.3 Parole aux enseignantes

- Journée d'accueil
- Visite de l'auteur Mickaël Escoffier
- Visite au salon du livre
- Sorties en plein air
- Club des ambassadeurs

10.4 Parole à la responsable du service de garde

Madame Véronik Riendeau nous parle des activités qu'ils ont vécues et de celles à venir. Le service d'aide aux devoirs est fait par Madame Marie-France Moreau. Le poste du service de garde du matin reste à combler, Madame Hélène Dubé le fait en attendant.

10.5 Parole à la déléguée du comité de parents

Aucun point à discuter.

10.6 Parole au représentant du comité cafétéria

Aucun point à discuter.

10.7 Parole au représentant de la communauté

Aucun représentant pour le moment.

11.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

12.0 VARIA

Aucun point au varia.

13.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public.

14.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Le mardi, 19 décembre 2023 à 19 h 00.

15.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CET2324-009

Il est proposé par Madame Joanie Morin et appuyé par Monsieur Éric Robichaud de lever l'assemblée à 20h45.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Présidente

Secrétaire
